

AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01 - LOT n° 3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2014

Publication : 17/03/2014

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire**EXE4**

- **Etablissement public :** Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE
sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- **Titulaire du marché :** CHATRE
ZA Les Plaines – 42120 PERREUX

B. Identification du marché**EXE4**

- **Objet du marché initial:** Extension et réhabilitation du centre d'incendie et de secours de St Cyr-de-Valorges (42)
- **Numéro de lot et objet:** LOT 3 : CHARPENTE METALLIQUE – MODIFICATION CHARPENTE BOIS
- **Date de signature du marché :** 12 avril 2013
- **Montant initial du marché :** 19 452,50 €HT soit 23 343,00 €TTC

C. Avenants précédemment contractés**EXE4**

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché

D. Objet et nature de l'avenant**EXE4**

Cet avenant a pour objet la modification d'une ferme supplémentaire afin de permettre un accès sur la zone de sport et de rangement en mezzanine.

Le montant de la plus value est conforme au prix 3.3 du marché, soit 1 725 € HT.

E. Montant de l'avenant**EXE4**

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Avenant en plus-value	1	1 725,00 €HT soit 2 070,00 €TTC	8,87	21 177,50 €HT soit 25 413 €TTC

F. Renonciation au recours**EXE4**

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01 - LOT n° 3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2014

Publication : 17/03/2014

G. Signatures des parties**EXE4**

Fait à Saint Etienne , le ,

Le titulaire,
(cachet, signature)La personne responsable du marché
*Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire*

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A , le

Le titulaire,
(signature)

AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01 - LOT n° 6

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2014

Publication : 17/03/2014

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire **EXE4**

- **Etablissement public :** **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE**
sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- **Titulaire du marché :** **SODAM**
15 rue Basse Ville – 42700 FIRMINY

B. Identification du marché **EXE4**

- **Objet du marché initial:** Extension et réhabilitation du centre d'incendie et de secours de St Cyr-de-Valorges (42)
- **Numéro de lot et objet:** **LOT 6: PORTAIL SECTIONNEL**
- **Date de signature du marché :** 12 avril 2013
- **Montant initial du marché :** 6 198,00 €HT soit 7 437,60 €TTC

C. Avenants précédemment contractés **EXE4**

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché

D. Objet et nature de l'avenant **EXE4**

Cet avenant a pour objet la prise en compte de la modification du positionnement des ressorts d'équilibrage en bout de rail de guidage comme indiqué dans le devis ci-joint.

Le montant de la plus value est de 410 € HT.

E. Montant de l'avenant **EXE4**

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Avenant en plus-value	1	410,00 €HT soit 492,00 €TTC	6,62	6 608,00 €HT soit 7 929,60 €TTC

F. Renonciation au recours **EXE4**

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01 - LOT n° 6

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2014

Publication : 17/03/2014

G. Signatures des parties**EXE4**

Fait à Saint Etienne , le ,

Le titulaire,
(cachet, signature)La personne responsable du marché
*Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire*

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A , le

Le titulaire,
(signature)